



02 JUIL 2013

247/CAPC

المركز السينمائي المغربي
Centre Cinématographique Marocain

Monsieur le Directeur Général de
L'Agence Maghreb Arabe Presse
Rabat

Objet : Réunion de la Commission d'Aide à la Production des
Œuvres Cinématographiques.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir diffuser auprès des médias nationaux le communiqué ci-joint, relatif aux travaux de la Commission d'Aide à la Production des Œuvres Cinématographiques qui s'est réunie les 1 et 2 juillet, au titre de la deuxième session de l'année 2013.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Président de la Commission
d'Aide à la Production des
Œuvres Cinématographiques

Abdelkrim Berchid

COMMUNIQUE

La Commission d'Aide à la Production des Œuvres Cinématographiques a tenu sa 2^{ème} session au titre de l'année 2013, les 1^{er} et 2 juillet, au siège du Centre Cinématographique Marocain, sous la présidence de Mr Abdelkrim Berrechid, avec la participation des membres suivants : Mesdames Sabah Bendaoud, Fatima Ifriqui, et Messieurs Driss Tahri, Thami Hejaj, Mohamed Louali, Mohamed Belfqih, Mohamed El Kadmiri, Abdelhak Afandi, Bachir Edkhil et Tariq Khalami.

La Commission a examiné seize (16) projets de films de long métrage et trois (03) projets de films de court métrage, candidats à l'avance sur recettes **avant production**.

Au terme de ses délibérations, la Commission a décidé d'accorder les avances sur recettes ci-après :

I. Avant production

- Un montant de quatre million cent mille dirham (**4 100 000,00 dh**) est accordé au projet de long métrage intitulé « **La Isla** », présenté par la société de production « Boulane O'Bryne Productions » et qui sera réalisé par Ahmed Boulane d'après son propre scénario.
- Un montant de quatre millions cinq cent mille dirhams (**4 500 000,00 dh**) est accordé au projet de long métrage intitulé « **Achoura** », présenté par la société de production « Overlook Films » et qui sera réalisé par Talal Salhami d'après le scénario qu'il a coécrit avec Jawad Lahlou et David Villemin.
- Un montant de trois millions cinq cent mille dirhams (**3 500 000,00 dh**) est accordé au projet de long métrage intitulé « **Petits bonheurs** », présenté par la société de production « Clipper Films » et qui sera réalisé par Mohamed Chrif Tribak d'après son propre scénario.
- Un montant de quatre millions trois cent mille dirhams (**4 300 000,00 dh**) est accordé au projet de long métrage intitulé « **La main de Fadma** », présenté par la société de production « Amalif Productions » et qui sera réalisé par Ahmed El Maanouni d'après son propre scénario coécrit avec Abdelfattah Arram .



- Un montant de cent vingt mille dirhams (**120 000,00 dh**) est accordé au projet de court métrage intitulé « **L'attente en 3 actes** », présenté par la société de production « **Extrême Media** » et qui sera réalisé par Abdelilalh Zirate d'après son propre scénario.
- Un montant de cent trente mille dirhams (**130 000,00 dh**) est accordé au projet de court métrage intitulé « **Crédit insuffisant** », présenté par la société de production « **Abel Aflam** » et qui sera réalisé par Hinda Oulmouddane d'après son propre scénario coécrit avec Hassan Habibi.
- Un montant de cent dix mille dirhams (**110 000,00 dh**) est accordé au projet de court métrage intitulé « **Corrupt Mind** », présenté par la société de production « **Mahal Films** » et qui sera réalisé par Mehdi El Khaoudi d'après son propre scénario.

Par ailleurs la Commission a accordé deux aides à la réécriture aux projets de films de long métrage suivants :

- Cinquante mille dirhams (**50 000,00 dh**) pour le projet « **De l'ombre à la lumière** » scénario et réalisation de Ismael Saïdi, présenté par la société « **Newtech Multimedia** ».
- Cinquante mille dirhams (**50 000,00 dh**) pour le projet « **Touria Attayr Al Hor** » scénario et réalisation de Rabii Jawhari présenté par la société « **Ouarzazate Action** ».

Président de la Commission
d'Aide à la Production des
Oeuvres Cinématographiques

Abdelkrim Berchid